



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-84132>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **25-84132**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-36779

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 01/04/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie du Perreux sur Marne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21940058700016

Ville : Le perreux sur marne

Code postal : 94170

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 94

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de signalisation horizontale, années 2025-2026 (1 an reconductible 3 fois).

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233221

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de signalisation horizontale, années 2025-2026 (1 an reconductible 3 fois).

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le RC

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché public est notifié au titulaire le 08/07/2025 et Il prend effet de la notification au constat de parfait achèvement des prestations. Le marché a été attribué à la société AGILIS sise 8, rue Jean-Pierre TIMBAUD ZAE du Pont de La Brèche 95190 GOUSSAINVILLE. Accord cadre est à bon de commande avec les montants annuels suivants en euros (s) (H.T.) : 5 000 euro/120 000 euros (s) (H.T.).Les contrats sont consultables au Service des Marchés Publics, Hôtel de Ville, Place de la Libération, 94171 Le Perreux sur Marne Cedex, Tel : + 331.48.71.72.41, dans le respect de l'article L311-6 du code des relations entre le public et l'administration. Se renseigner auparavant auprès de ce service pour toute

demande de consultation. Précisions concernant les délais d'introduction de recours: en application des articles R. 421-1 et suivants du Code de justice administrative, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le maire ainsi que d'un recours contentieux dans ce même délai, devant le Tribunal administratif de MELUN (43 rue du Général de Gaulle - 77 008 Melun). Le recours gracieux proroge le délai de recours contentieux. L'absence de réponse au recours gracieux dans un délai de deux mois suivant sa réception par la Commune constitue une décision implicite de rejet qui peut-elle-même être contestée devant le Tribunal administratif de MELUN dans un délai de deux mois. Un recours contentieux peut être exercé contre le marché devant le Tribunal administratif de MELUN (43 rue du Général de Gaulle - 77 008 Melun) dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution du marché. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA devant le Tribunal administratif de MELUN ; Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique devant le Tribunal administratif de MELUN

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/07/2025